

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

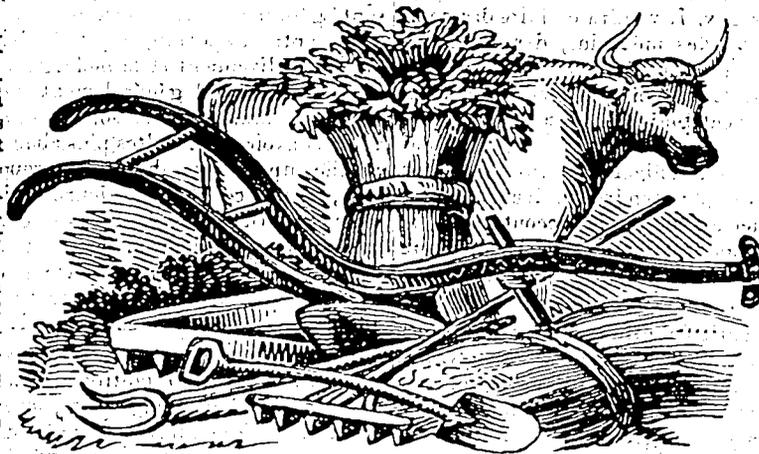
Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à

FIRMIN H. PROULX

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Les labours.

Revue de la Semaine : Débats Parlementaires à la Chambre Fédérale.

Sujets divers : Conservation du beurre. — Les saignées faites aux animaux au printemps. — Des moyens à employer pour obtenir des arbres plus sains, plus forts et plus durables. — Les vieux arbres fruitiers. — Transplantation des arbres fruitiers. — Quelques mots sur les moyens d'assurer le succès des plantations aux champs et dans les vergers. — La culture du blé dans le Minnesota.

Petite chronique : Retard de la saison. — Fromagerie à Iberville. — Le cultivateur et la lecture. — Commerce du bois. — Le cheval de la Société d'agriculture du Comté de Kamouraska. — Maladie des chevaux à New-York. — Terres à être partagées aux enfants des Métis à Manitoba. — Offre de main-d'œuvre pour les travaux des champs.

Recettes : Moyen pour détruire les rats. — Moyen pour faire disparaître les verrues.

A ceux qui désirent se procurer des graines de jardin au Bureau de la Gazette des Campagnes : Voir l'annonce dans le dernier numéro de la Gazette.

CAUSERIE AGRICOLE

LES LABOURS

A l'heure actuelle la charrue parcourt rapidement les champs qui doivent être soumis à la culture pendant l'année qui commence ; le cultivateur se presse d'exécuter les labours qui doivent pulvériser sa terre et la mettre en état de recevoir un nouvel ensemencement. C'est que notre saison des semences d'ordinaire si courte a été considérablement retardée par les temps froids dont nous avons eu à nous plaindre pendant les derniers jours d'avril et la première semaine de mai.

En examinant le travail de la charrue et le retournement mécanique des longues bandes de terre à mesure que l'instrument trace son sillon, nous nous sommes souvent demandé si le laboureur qui tient les mancherons comprend bien le but réel de son travail, s'il pense au résultat futur de l'o-

pération qu'il exécute.

Dans nos rapports fréquents avec les cultivateurs, il nous est arrivé souvent de constater qu'un trop grand nombre de laboureurs exécutent leurs importants travaux sans réfléchir en aucune manière sur leurs résultats. Ces laboureurs savent sans doute, que les labours sont nécessaires pour donner aux semences une position convenable ; mais les effets de ces labours sur le sol lui-même, l'importance de les bien exécuter, et les conséquences d'un travail mal fait sur les succès des récoltes, ils ne les connaissent pas, ils n'y ont probablement pas même songé. Cependant les labours sont les opérations fondamentales de l'agriculture : sans de bons labours, les engrais les plus riches, les améliorations les plus judicieuses, n'ont qu'une utilité fort restreinte.

De fait, bien labourer n'est pas chose aussi simple, ni aussi facile qu'on le pense généralement. Un cultivateur très-sage et très-expérimenté disait un jour qu'il fallait beaucoup plus d'habileté et de connaissances pour bien conduire une charrue que pour la construire, car le constructeur a la règle et le compas pour se guider. Il suit exactement le patron qui lui est donné ; tandis que le laboureur n'a que la sûreté de son coup d'œil pour guider sa charrue et la force de son bras pour la conduire correctement.

Nous ne craignons pas de nous tromper en disant que, pour devenir un laboureur habile et capable, il faut non-seulement posséder beaucoup de pratique, mais encore avoir un grand intérêt dans ce genre de travail et éprouver du plaisir dans son exécution. En un mot, pour faire un bon labour il faut le travail de l'œil, du bras et de l'intelligence.

Malheureusement qu'ils sont rares les cultivateurs qui remplissent ces conditions ; au lieu de cela nous ne voyons que négligence et insouciance.

Et cette insouciance déplorable nous ne la remarquons pas seulement dans la confection des labours, elle se glisse dans tous les autres travaux de culture. Le cultivateur ne laboure, n'ensemence, ne herso ses terres, ne fait ses récoltes,

ne nourrit et ne soigne ses animaux qu'avec une extrême répugnance. A ses propres yeux, sa profession est un vil métier bon seulement pour des esclaves et indigee d'un homme libre. Aussi, voyez avec quel mépris il traite l'agriculture ! Il s'imposera des sacrifices énormes pour faire instruire un ou deux de ses enfants ; et, quand ceux-ci auront acquis une certaine instruction, en fera-t-il des cultivateurs ? oh non, c'est trop peu pour eux. Il voudra en faire des commis, des notaires, des avocats, des médecins, des messieurs enfin. Quant à ses autres enfants qui n'ont pas obtenu les bienfaits de l'instruction, il faut bien qu'ils soient cultivateurs, et pour cela ils en savent toujours assez long.

C'est là une des plaies les plus grandes dont souffre l'agriculture. Les jeunes gens intelligents et instruits sont enlevés à la terre, dès l'âge le plus tendre on leur apprend à mépriser les choses agricoles, et on les accoutume à ne voir le bonheur qu'en dehors de la vie rurale. Et dire que ce sont les cultivateurs eux-mêmes qui enseignent à leurs familles ce mépris de l'agriculture.

Pourtant la profession agricole utiliserait avantageusement l'instruction et les connaissances des hommes instruits. Si l'agriculture n'a pas marché rapidement dans la voie du progrès, c'est parce qu'il y a eu défaut d'instruction chez les cultivateurs. Instruisez les jeunes gens qui se destinaient à l'état agricole, apprenez-leur à l'estimer et à l'aimer et vous en ferez des cultivateurs modèles qui sauront faire tous leurs travaux avec tout l'intérêt et la réflexion qu'ils exigent.

L'agriculture, a-t-on dit souvent, est une science d'observation. L'œil observateur ne laisse rien passer inaperçu, il saisit rapidement, les qualités et les défauts d'une opération et recherchent aussitôt les moyens d'augmenter les premières et de diminuer les seconds. D'un autre côté, il est parfaitement reconnu que l'instruction développe l'intelligence, l'esprit d'observation et en même temps fait entrevoir plus facilement les moyens de progresser. L'instruction serait donc d'une immense utilité en agriculture, et en la lui accordant on ferait cesser du coup plusieurs des causes qui retiennent l'industrie rurale dans l'état d'infériorité où elle languit aujourd'hui.

Mais terminons cette digression et revenons à nos labours.

Pour être intéressé dans un travail quelconque, il est nécessaire d'en comprendre le but et les effets. En ce qui concerne les labours, on a dit avec raison que leur but principal est de former une couche meuble pour recevoir les semences. En effet, un sol meuble, bien pulvérisé et poreux possède un pouvoir absorbant plus grand que le terrain très-compacte. Le premier prend alors dans l'air les éléments nécessaires à la croissance des végétaux.

Le pouvoir absorbant d'un sol est proportionnel à la ténuité, à la petitesse de ses particules ; par conséquent plus on pulvérise une terre, plus on diminue la grosseur de ses grains plus celle-ci deviendra absorbante. Nous savons parfaitement que si l'on fait filtrer de l'eau de fumier à travers une argille fine et bien pulvérisée, elle en sortira presque pure, mais que si elle traverse une couche de sable l'épuration de cette eau sera d'autant moins perceptible que le sable est plus gros.

De cela, nous pouvons conclure que plus une terre aura été pulvérisée, plus elle absorbera et retiendra les matières fertilisantes contenues non-seulement dans les engrais mais encore dans l'atmosphère. Quoique l'ameublissement n'enrichisse pas une terre, on doit reconnaître cependant qu'il augmente la force de la végétation ; parce qu'il donne aux racines la facilité de s'étendre dans toutes les directions et de trouver une plus grande masse de substances nutritives.

En outre un sol n'est parfaitement convenable à la vie des plantes que lorsqu'il permet un accès facile à l'air et à la lumière. Car, si l'on brise les mottes et si l'on pulvérise la terre, on permet à la rosée, à la pluie et à l'air de la pénétrer, de la même manière qu'un poumon bien sain permet à l'air de purifier le sang. Un sol bien divisé est donc aussi nécessaire à la santé des plantes qu'un poumon sain à la santé générale de l'homme.

Un autre important objet du labour c'est de permettre l'approfondissement et le mélange des terres. Il arrive très-souvent que le sol généralement cultivé est très-mince. Il est indispensable que ce sol soit rendu plus profond si nous voulons avoir des récoltes plus abondantes. Quelquefois, une couche supérieure sablonneuse repose sur un sous-sol argileux, ou une couche supérieure argileuse sur un sous-sol sablonneux. Dans ces deux cas il est encore très-avantageux que ces terres soient mélangées ; car alors les plantes auront plus d'espace pour étendre leurs racines et végèteront avec plus d'aisance ; et, sous ce rapport, le labour bien fait augmente encore la force productive d'une terre.

Cependant nous ne conseillerions jamais de ramener à la surface une grande quantité de sous-sol ; au contraire, nous voudrions qu'à chaque labour successif, le laboureur réglât sa charrue de manière à ne ramener à la surface qu'un pouce de terre environ de plus que lors du labour précédent. Ce pouce de terre ramené formera l'équivalent, par arpent, de 150 voyages d'un tombereau contenant 20 minots ; et, comme cette quantité est relativement petite, elle pourra être facilement pulvérisée et pénétrée par l'air et les engrais. En répétant cet approfondissement à chaque labour, on obtiendra bientôt la profondeur désirée.

Enfin, plusieurs cultivateurs ont remarqué sans doute que les récoltes sont toujours plus faibles autour des arbres, des souches, le long des clôtures où le labour n'a pu être bien fait, de même que dans les endroits où la charrue n'a entamé qu'une mince couche de terre. Cette pauvreté dans la végétation n'est pas due à la stérilité du sol, car la charrue, en sortant du sillon, recouvre toujours ces parties d'une couche très-riche de terre meuble. Elle est plutôt causée par le labour mauvais que le sol a reçu et qui n'a pu l'ameublir.

Un éminent agriculteur disait, il y a quelques années, que les labours fréquents et l'ameublissement complet du sol équivalaient à une fumure. Quoique ce principe ne soit pas toujours sanctionné par l'expérience, il n'en est pas moins vrai qu'un champ bien labouré donnera, avec une légère fumure, une récolte plus abondante qu'un champ mal labouré, avec une fumure abondante.

Que chaque cultivateur tienne donc à ce que sa terre soit bien labourée, et à plusieurs reprises si c'est nécessaire, pour ameublir et bien mélanger la couche cultivable. En agissant ainsi, non-seulement les opérations subséquentes, hersage et sarclage, seront plus faciles et moins coûteuses ; mais encore les récoltes seront plus abondantes et moins sujettes à varier sous l'action des influences atmosphériques.

Dans ce but, il faut que le laboureur fasse concourir son intelligence en même temps que ses bras pour assurer la bonne exécution de son travail ; c'est-à-dire qu'il doit comprendre la raison du labour et la nécessité de le bien exécuter.

REVUE DE LA SEMAINE

Selon toute probabilité, la session actuelle se terminera bientôt, la plupart des mesures les plus importantes ont déjà été mises devant la Chambre, et sans doute que vers la

fin de ce mois nos législateurs pourront aller se reposer, au foyer domestique, des fatigues de la représentation. D'ailleurs, le chef du Gouvernement lui-même a annoncé la fin prochaine de la session, à condition que les membres raccourcissent leurs discours et n'entravent pas trop l'expédition des affaires.

La présente session a été certainement l'une des mieux remplies, un grand nombre de questions de la plus haute importance ont été traitées et résolues; peut-être pas toujours pour le plus grand bien général de la Puissance; mais enfin elles ont eu une solution quelconque. Le Gouvernement actuel est appuyé par une si forte majorité qu'il a pu présenter et faire passer les mesures mêmes impopulaires sans que la moindre défaillance soit venue l'arrêter dans sa marche. Il n'a trouvé devant lui qu'une route unie et d'un parcours facile; devant lui tous les accidents disparaissent comme par enchantement. Qu'à de choses grandes et utiles, il aurait pu mener à bonne fin, s'il l'avait voulu!

Il avait à traiter, la question de l'amnistie, celle des Ecoles du Nouveau-Brunswick, la protection à accorder à l'agriculture et aux industries manufacturières, la diminution des taxes qui font tant souffrir le pauvre peuple. Nos ministres actuels et leurs partisans s'étaient formellement engagés à résoudre ces questions dans le sens exigé par la grande majorité des électeurs de la Province de Québec. Ils avaient promis de faire accorder l'amnistie aux Métis de Manitoba, de faire donner des écoles libres aux catholiques du Nouveau-Brunswick, de protéger l'industrie canadienne et de diminuer les taxes.

Que sont devenues ces promesses? Les vents les ont dispersées. Les métis n'ont pas eu l'amnistie, Riel a été chassé de la Chambre, les catholiques du Nouveau-Brunswick gémissent encore sous le joug du fanatisme, les industries agricoles et manufacturières ont vu leurs dernières espérances anéanties et les taxes ont été augmentées de \$3,000,000.

Le lecteur attentif des débats parlementaires a dû remarquer avec douleur que trois choses surtout ont été traitées avec le plus souverain mépris. Ce sont: la nationalité canadienne-française, la religion catholique et les intérêts agricoles. Nos maîtres d'aujourd'hui ont pris à tâche de nous faire sentir, à nous canadiens-français, tout le poids du fanatisme protestant et de la morgue anglaise; à la population catholique on lui a fait entendre le vieux cri de *No popery*, et on lui a fait entrevoir les traitements que l'intolérance protestante lui réservait, on a ri des besoins de l'agriculture et ridiculisé les quelques hommes courageux qui osaient se constituer les champions de cette mère nourricière de toutes les nations enfin l'on a fait peser surtout sur les classes pauvres, sur les classes ouvrières la plus grande partie du poids des nouveaux impôts.

Nous n'avons pas la mission et encore moins l'intention de rechercher les coupables, nous laissons à l'esprit de parti le soin de faire ces recherches; mais nous croyons de notre devoir de citoyen et de journaliste catholique, canadien et agricole de faire connaître ces faits à nos lecteurs et au même temps leur donner les conseils appropriés.

Cultivateurs canadiens et catholiques, vous constituez une partie importante de votre pays, vous avez des besoins et des droits que vous devez faire reconnaître, coûte que coûte, élisez donc des hommes qui connaissent ces besoins et ces droits, dont les intérêts sont identiques aux vôtres, sur l'abnégation, le dévouement et l'honnêteté desquels vous pouvez compter et qui aient en outre une intelligence assez développée pour comprendre la portée des mesures sur lesquelles ils

seront appelés à légiférer.

Refusez vos suffrages à ces hommes dont les intérêts sont opposés à vos besoins, car, même avec la meilleure volonté du monde, malgré toutes leurs promesses, ils ne peuvent pas comprendre en quoi consiste vos besoins et par cela même ils ne peuvent travailler à les faire prévaloir.

Voilà les conseils que nous voulions donner à nos lecteurs, voilà les principes qui doivent guider les cultivateurs dans le choix de leurs représentants. De parti, il ne peut pas, il ne doit pas y en avoir au point de vue agricole, ou plutôt il n'y a plus qu'un seul parti c'est celui de l'agriculture. Les cultivateurs n'ont qu'à le vouloir et ce sont eux qui commanderont dans les conseils et les nations, ce sont eux qui gouverneront le pays, et nos intérêts généraux n'en souffriront certainement pas.

— Le 11 mai, pendant les débats, deux questions touchant les intérêts agricoles furent amenées devant la Chambre; l'une par M. Fleming et l'autre par M. Bunster. Dans la première M. Fleming demanda au Gouvernement s'il était disposé à insérer dans le budget supplémentaire une somme suffisante pour se procurer, par l'entremise des divers agents d'émigration, en Europe, un petit approvisionnement de grains et de graines de semence afin d'en faire l'essai dans diverses parties de la Puissance.

M. Mackenzie répondit que le Gouvernement n'a pas l'intention de demander un vote à ce sujet. Et donc! s'occuper des améliorations agricoles, ça n'en vaut pas la peine!

Dans la seconde, M. Bunster, en proposant l'adoption du rapport du comité général sur le tarif de la Colombie anglaise, fit connaître l'importance d'accorder une plus grande protection aux intérêts agricoles non-seulement de sa province, mais de toutes les provinces qui forment la Confédération. Mais la Chambre s'insurgea contre une telle demande et M. Bunster dut retirer sa motion, car nos dévoués représentants la considéraient comme hors d'ordre ou un hors d'œuvre si l'on aime mieux.

Seul M. Tupper vint au secours du moteur et lui fit voir que les dispositions actuelles de la Chambre étaient telles qu'en pressant le vote sur sa motion, il nuirait infailliblement à la cause qu'il voulait servir.

À part ces deux questions, le fait le plus important de cette séance fut la présentation par M. Blain de la résolution suivante:

" Qu'il soit regardé comme expédient et propre à favoriser les intérêts de la Puissance que des commissaires soient nommés pour s'aboucher avec la commission américaine, discuter la praticabilité du projet de construction d'un canal projeté, des améliorations à faire, et faire connaître quelle aide le Gouvernement américain serait disposé d'accorder aux mêmes fins. "

Cette résolution était accompagnée de quelques considérants, dans lesquels il est constaté que les moyens de transport actuels ne suffisent plus aux besoins du commerce, que le Gouvernement américain a déjà nommé une commission pour étudier ce sujet, que le Gouvernement canadien s'est engagé lors de l'Union des Provinces, à améliorer la navigation et élargir les canaux déjà existant et que le canal projeté réduira de beaucoup la longueur de la navigation entre l'Ouest et l'Est.

M. Blain appuya sa motion d'un excellent discours dans lequel il démontra que le canal projeté est devenu d'une nécessité absolue et qu'une fois établi, les transports se feraient avec une diminution de frais de \$55,000 par année.

Beaucoup de députés parlèrent dans le même sens que M. Blain; cependant celui-ci dut retirer sa motion devant

l'opposition pressante de M. MacKenzie.

Le 12 courant M. Dorion introduisit un bill pour amender l'acte de faillite. A l'avenir un débiteur n'aura plus le droit de faire une cession volontaire de ses biens; il devra auparavant obtenir le consentement d'au moins deux de ses créanciers, dont les créances ne sont pas moins de \$500. D'après une seconde modification, les syndics officiels seront des officiers de la Cour et les brefs de saisie seront envoyés à ces syndics et non aux shérifs comme la chose a lieu actuellement. Il est également pourvu à ce que, dans la plupart des cas, les shérifs seront eux-mêmes les syndics officiels. Leurs émoluments sont déterminés dans le bill.

Le bill pourvoit encore à ce que le syndic officiel ne puisse avoir le droit d'agir comme le procureur d'aucun créancier. Dans certaines localités les syndics officiels, sous l'ancienne loi, agissaient souvent comme procureurs de quelques créanciers. Aux yeux du législateur, c'est un abus auquel il faut porter remède.

Les créanciers choisiront eux-mêmes les inspecteurs et ceux-ci auront des pouvoirs beaucoup plus étendus que sous l'ancienne loi.

Le syndic fera un dépôt dans une banque aussitôt qu'il aura eu main une somme d'au moins \$100. Ce dépôt sera fait au nom de la succession.

D'après le nouveau bill si une compagnie financière vient à se trouver dans des difficultés, il est pourvu à ce qu'il lui soit donné des facilités pour se relever.

Ces compagnies pourront continuer leurs affaires pendant six mois sous la surveillance du syndic, et si, après ce temps il est démontré que leur position est définitivement mauvaise, on procédera à leur égard comme dans les faillites ordinaires.

M. Blake trouve que la proposition actuellement devant la Chambre se recommande d'elle-même à l'approbation du pays. Mais il est d'opinion que l'on ne devrait jamais empêcher les cessions volontaires, qu'au contraire on devrait les favoriser autant que possible. Il préférerait aussi une loi de banqueroute qui ne permettrait aux faillis de se libérer qu'après avoir payé un certain pourcentage minimum de dividende. Ce sont là les seuls points où il diffère d'opinion avec le moteur.

M. Jones (Halifax) ne partage pas les opinions de M. Blake. Il est entièrement opposé au système de liquidations volontaires et par conséquent contre l'obligation par le débiteur de payer un certain pourcentage minimum; ce serait une injustice envers le débiteur.

Plusieurs orateurs, tout en reconnaissant l'utilité du bill, demandent cependant du délai pour pouvoir mieux l'étudier.

Puis M. MacKenzie proposa la prise en considération de l'importante question du chemin de fer du Pacifique. L'Hon. M. MacKenzie dit que le Chemin du Pacifique sera divisé en quatre sections; la première depuis le lac Nipissing jusqu'au lac Supérieur sur un parcours de 557 milles; la seconde depuis le lac Supérieur jusqu'à la Rivière-Rouge comprenant 416 milles, cette dernière devra être construite sans délai; la troisième depuis la Rivière Rouge jusqu'aux Montagnes Rouges comprenant 780 milles et la quatrième depuis les Montagneuses jusque sur la côte du Pacifique à Bute Inlet; elle devra être construite le plus tôt possible. Chaque mille coûtera de \$40,000 à \$50,000, pour sa construction.

Dans la séance du 13 M. MacDougall des Trois-Rivières demanda si c'est l'intention du Gouvernement d'empêcher les inondations sur le fleuve entre Québec et Montréal et de

prévenir les dommages occasionnés par la glace au printemps.

Cette demande fut accueillie par la Chambre par des huées; et M. MacKenzie répondit que le Gouvernement serait heureux de pouvoir empêcher l'eau de monter trop haut, mais qu'il n'en a pas encore trouvé les moyens. Il ajoute que le Gouvernement a la question sous considération.

M. MacDougall dit que sa demande n'est pas aussi ridicule que quelques honorables messieurs le pensent. Les dommages qui résultent des inondations du fleuve sont assez considérables pour qu'on y songe sérieusement.

Le reste de la séance fut employé à la considération de nombreux bills privés.

Le 15, le bill de M. Cartwright augmentant les droits de douane est finalement adopté après une très longue discussion et la proposition de quelques amendements qui tous furent perdus par une forte majorité en faveur du bill.

Dans la séance du soir, le bill pourvoyant à l'établissement d'un collège militaire dans l'une des villes de garnison du Canada est présenté pour sa seconde lecture. Plusieurs députés démontrent que les sommes votées pour ce collège militaire sont autant d'argent jeté à l'eau.

Le bill subit l'épreuve du comité et est adopté par la Chambre.

Conservation du beurre

Le beurre est un corps gras qui se trouve en suspension dans le lait sous forme de globules, et qui monte à la surface du liquide à cause de sa moindre densité, entraînant dans son ascension un peu de caséum et de sérum, avec lesquels il constitue la crème.

C'est par le battage qu'on parvient à agglomérer les globules butyreux du lait, et à les réunir en masse homogène. Cette opération, aussi simple que facile, réclame des soins, de la propreté et quelques précautions, afin d'obtenir du beurre de bonne qualité et de facile conservation.

Le mouvement imprimé à la baratte doit être uniforme et régulier; la température du liquide soumis à l'agitation doit être maintenue de 10 à 12 degrés du thermomètre centigrade en versant dans la baratte de l'eau chaude en hiver et de l'eau froide en été.

Il ne faut pas employer la crème qui a levé au-dessus d'un lait nigri ou altéré. La crème la plus nouvelle donne constamment le beurre le plus fin, le plus délicat.

Un peu de sel ou d'alun en poudre abrège l'opération du battage en favorisant l'agglomération des molécules butyriques. Le jus du citron, le vinaigre ou l'eau-de-vie agissent de la même manière.

Le savon et le sucre, au contraire, empêchent la réunion des molécules du beurre.

Le beurre s'altère et rancit très vite au contact de l'air, à cause du sérum et du caséum qu'il contient.

On devra donc s'attacher, au moyen du délaitage, à les séparer. Cette opération consiste à laver le beurre et à le pétrir dans l'eau froide, qu'il faut renouveler aussi longtemps qu'elle ne sera plus troublée.

La consommation exclusive de la paille ou de patates crues donne au lait des vaches, comme à leur beurre, un goût d'amertume très-prononcé.

Le battage trop précipité et trop violent peut aussi faire contracter un mauvais goût au beurre. Il en est de même lorsque les vaches sont nourries de feuilles sèches, de fanes de patates, de l'herbe d'une prairie trop récemment fumée. Ou bien lorsqu'on se sert de crème qui a trop longtemps séjourné sur le lait.

Le goût de graisse que le beurre contracte si souvent est le résultat de la malpropreté, ou de l'emploi de crème trop vieille, battue avec force à une température trop élevée.

Le beurre exige des soins très-minutieux pour sa conservation. A l'état frais, on le placera dans un local où la température

soit très-basse ; mais, malgré les plus grandes précautions, il ne tardera pas à s'altérer et à rancir.

Afin de le réserver pour les besoins domestiques, ou quand on veut l'expédier au loin, il faut le saler, mais avec du sel qui aura été exposé à l'air ou séché dans un four. On le réduira en pousière très-fine, et on mettra une livre de sel par 20 à 24 livres de beurre, selon le degré de la salaison que l'on recherche, ou d'après la durée de conservation que l'on veut obtenir.

On aura soin de bien répartir le sel dans la masse du beurre. Salé frais, et à une température de 10 degrés, il garde un goût agréable, se conserve plus longtemps et subit mieux les lointaines exportations.

Une partie de sucre, une partie de nitre et deux parties de sel réduites en poudre très-fine, constituent un mélange très-favorable à la conservation du beurre. Une once de cette composition suffit pour chaque livre de beurre frais qui, ainsi préparé, devient fort bon quinze jours après cette opération. A cette époque, il a une saveur très-moelleuse, très-agréable et résiste à des années de durée.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les vases destinés à renfermer le beurre doivent être très-propres ; on les exposera à l'air, ou, s'ils ont servi, on les frottera à l'intérieur avec du chanvre.

Les pots à beurre sont placés à la cave et recouverts d'une dissolution de sel assez concentrée qui puisse y aurnager.

Les saignées faites aux animaux au printemps

On abuse de tout, même des meilleures choses. Voici comment s'exprime M. Céric, vétérinaire en premier au dépôt de remonte de Guiver, au sujet des saignées que les habitants des campagnes ont l'habitude de pratiquer sur les animaux à l'époque du printemps :

1o. L'habitude de la saignée du printemps a son origine dans une agriculture arriérée et pauvre en fourrages. 2o. Il est utile de la pratiquer dans toutes les exploitations où les animaux, mal nourris pendant l'hiver, devenus très maigres par suite des privations qu'ils subissent, se refont très-vite sous l'influence des fourrages nouveaux. 3o. Dans les propriétés où l'on possède les moyens de bien nourrir pendant l'hiver, l'alimentation étant uniforme, le passage des fourrages secs au régime du vert étant insensible, la saignée cesse d'être généralement utile. 4o. Elle est exceptionnellement nécessaire, en toutes saisons, pour les sujets pléthoriques, et spécialement au printemps, pour les animaux affectés de dérangements, d'érysipèle, d'échauboullure, ou chez lesquels la mue du poil s'effectue mal. 5o. Si des bœufs et des chevaux ont été saignés pendant plusieurs années consécutives après l'hiver, ils y sont habitués, et il ne faudrait pas cesser de les soumettre à l'opération sans diminuer la nourriture à l'époque où on la pratiquait d'ordinaire.

Des moyens à employer pour obtenir des arbres plus sains, plus forts et plus durables

Ce n'est point de la pénurie des arbres fruitiers, mais plutôt de leur trop grand nombre qu'on semble se plaindre dans quelques contrées. Et cependant il y a encore des pays où la culture des arbres fruitiers est fort arriérée : et tandis que les forêts disparaissent de plus en plus, laissant des terrains disponibles sans qu'on en profite pour la culture, on voit dans des localités où les arbres fruitiers sont répandus, négliger les éminences que ces arbres préfèrent à toute autre situation.

Une opinion qui s'est fait jour depuis peu commence à occuper l'attention des pomologues ; on prétend que les arbres fruitiers ne sont pas aussi sains, aussi forts, aussi vigoureux, ni d'aussi longue durée qu'autrefois.

Si cette opinion se propageait, elle pourrait avoir des suites funestes pour la culture des arbres fruitiers qui, négligée de plus en plus par le fait même de cette doctrine, verraient s'étendre le fléau, alors même que dans le principe il n'aurait été qu'imaginaire.

Il serait possible que cette opinion fût de la force de celle-ci : — aussi vicille que la terre, — et d'après laquelle les temps et les hommes deviendraient moins bons de jour en jour. Si cela avait été vrai seulement pendant un ou deux siècles, notre planète au-

jourd'hui ne serait certes plus habitable, tandis que grâce à Dieu, pendant qu'elle devient chaque jour plus fertile et plus peuplée, les hommes à leur tour se civilisent et s'améliorent.

Nous voudrions que l'opinion relative au mauvais état des arbres fruitiers fût aussi mal fondée ; mais il semble en être autrement. Il fut un temps, où l'on commençait seulement alors à planter les arbres, où les connaissances et la pratique étaient moins développées qu'aujourd'hui, où cependant les arbres croissaient aussi bien que possible. Un temps vint ensuite où l'on planta avec plus de soin, et au lieu de se plaindre de la perte des arbres, on trouva qu'il n'y en avait pas assez pour compléter la décoration des paysages. Les anciens arbres étaient parvenus à une hauteur peu connue aujourd'hui, et pouvaient rivaliser avec les vieux chênes ; le cœur se réjouissait et se livrait à cet espoir que les générations futures verraient à leur tour des produits de ces dimensions, mais on s'était trompé ; les grands arbres sont morts ou abattus, et leurs descendants sont loin d'atteindre leurs formes gigantesques. On s'en plaint, et ces plaintes partent de ceux surtout qui donnent une grande attention à la culture des arbres forestiers, et qui, parvenus à un âge avancé, ont eu le temps de comparer. L'auteur de cet article a près de soixante ans, il est donc en position de juger de l'état des arbres fruitiers d'il y a 40 à 50 ans.

Il se souvient encore avec plaisir de ces arbres gigantesques qu'il a vus dans divers endroits, obtenus non pas au moyen de sauvages, mais de greffes. Il a vu, dans certaines années, un arbre produire plusieurs charrettes de fruits. Les plus longues échelles de l'endroit étaient trop courtes pour atteindre au sommet de ces arbres. Les gens les plus âgés ne pouvaient désigner celui qui a planté tel ou tel arbre, tandis qu'ils ont vu périr des arbres qui avaient été plantés de leur temps, ou dont ils avaient vu la jeunesse.

Il n'y a qu'un instant qu'un amateur d'arbres fruitiers nous raconte avec une certaine amertume qu'il venait de faire abattre le dernier vétérain, et qu'il avait profondément gémi à sa chute, parce qu'il n'y en avait aucun dans toute sa collection donnant l'espoir de devenir un jour aussi fort et aussi grand.

De même que la race des géants fabuleux du genre humain s'est éteinte depuis longtemps, de même les grands arbres s'en vont l'un après l'autre, et laissant après eux une descendance plus faible et plus caduque. Ce qui se présente ici naturellement, c'est la question de savoir quelle est la cause de cette caducité des arbres fruitiers. Faut-il la chercher dans la modification des conditions climatiques, ou bien nous-mêmes avons-nous diminué les soins que demande la culture des arbres fruitiers ?

Bien que la modification des conditions climatiques puisse être contestée, et bien qu'il soit juste de lui attribuer sa part d'influence, il est néanmoins dans notre intérêt de rechercher et d'employer les moyens pour élever les arbres capables de résister aux influences délétères de l'atmosphère. Il s'agit donc de trouver ces moyens, de les apprécier, et de les mettre en usage.

Parmi les moyens qu'on vient de proposer dès à présent, et par lequel il faudrait commencer, c'est l'élevage de jeunes sujets de pommes ou de poires sauvages, cueillis dans les bois, ou, si cela n'est pas possible, de former la tige de l'arbre du sauvageon, et de former la couronne de la greffe.

Cette méthode ne peut être mise en usage sans peine ni frais, comme tous ceux qui ont quelque expérience en ces choses ne l'ignorent pas. Il est déjà assez difficile d'élever le sauvageon à la hauteur de 6 à 7 pieds et d'entreprendre la greffe à cette hauteur ; la greffe d'ailleurs n'est pas aussi sûre, la couronne ne se forme pas aussi bien, et enfin, celle-ci demande plus de soins.

La première idée de ce moyen a été mise en avant, parait-il, par suite de cette considération, que c'est précisément la tige qui est le plus souvent attaquée et qui souffre davantage, soit par la glace qui s'accumule autour du tronc, soit par le froid même qui se manifeste au-dessus du sol.

Il y a au reste d'autres motifs encore qui militent en faveur de la méthode de greffer sur haute tige de sauvageon.

Si l'on examine attentivement les arbres fruitiers, jeunes et vieux, dans les allées et sur les champs, on ne peut se défendre d'un mouvement de tristesse en les voyant la plupart couverts de blessures ; ces blessures doivent nécessairement influer sur la santé de l'arbre et abrégier la durée de son existence, surtout si

la tige est formée par la greffe. Il y a des variétés dont la tige se gâte de bonne heure, et l'on s'en aperçoit déjà dans la pépinière aux tout jeunes arbres.

Les lièvres, et sans doute aussi les lapins, rongent de préférence l'écorce des arbres greffés près du sol et dont par conséquent la tige n'est pas sauvage. C'est l'odorat qui semble guider ces rongeurs dans leur choix, car ils n'entament point les tiges sauvages.

Pour prouver combien peu les vues rationnelles sont encore répandues parmi les éleveurs d'arbres, nous citerons le fait suivant : On demandait à un pépiniériste de la campagne s'il connaissait tous les arbres et s'il était assuré de l'identité des variétés qu'il cultivait : " Tous les arbres de ma pépinière portent déjà et autant qu'il m'en faut pour ma provision, " répondit-il. Il n'était pas médiocrement satisfait de ce que ses arbres portaient déjà à leur jeune âge : et le bonhomme ne se doutait pas que cette précocité seule suffisait pour condamner ses producteurs. — *Recueil mensuel de Pomologie.*

Les vieux arbres fruitiers

Nous lisons les lignes suivantes dans un *Guide complet pour la fabrication du cidre, le drainage, les irrigations et les oseraies*, dû à la plume de M. Brassart, à Saint-Pol (Pas-de-Calais) :

" Pour régénérer les vieux arbres fruitiers et autres qui se couvrent d'une écorce rugueuse ou de mousse, et qui dépérissent, il faut, pendant l'hiver ou au printemps, les laver avec de l'eau ou du lait de chaux, qui détruit les insectes, leurs œufs, les mousses, tous les parasites et fait tomber la vieille écorce, à laquelle succède bientôt une autre nouvelle et bien lisse. Cette eau, avec une addition d'un peu de guano ou de tourteau de cameline, détruit également les chenilles et éloigne les fourmis et limaces.

" Ce moyen peu coûteux est infaillible. Le lait de chaux a le désavantage de donner une couleur blanche, mais son effet est plus durable que celui de l'eau de chaux décaillée et incolore.

" Il faut en outre cultiver le pied des arbres malades vers l'extrémité de leurs racines, qui s'étendent ordinairement aussi loin que leurs branches, et qu'on amende auparavant avec de la suie, de la tannée réduite en terreau, des cendres mélangées d'urines et des composts faits avec des feuilles et autres débris animaux ou végétaux. On arrose ensuite ces racines plusieurs fois, en avril ou mai avec de l'eau dans laquelle on fait dissoudre un tiers d'once de sulfate de fer par pinte d'eau. L'urine de vache fermentée, allongée d'autant d'eau et plusieurs fois répandue, fait augmenter la production des arbres fruitiers.

" Il est à remarquer que les arbres puisent leur nourriture par l'extrémité de leurs racines ; de là viennent les recommandations qui précèdent. Si l'on ne pouvait cultiver le pied des arbres, il serait utile de creuser une rigole circulaire vers l'extrémité des racines pour y répandre les divers engrais, et de les combler ensuite."

Bien des gens pensent que lorsqu'un arbre est planté, tout est fini et qu'il ne faut plus s'en occuper ; c'est là une grande erreur, et nous ne saurions trop appeler sur ce point l'attention des habitants des campagnes ; des arbres bien soignés donnent toujours de bons et beaux fruits.

Transplantation des arbres fruitiers

Les jeunes arbres doivent-ils être *habillés* au moment de la transplantation ?

Lindley et beaucoup d'autres écrivains renommés prétendent qu'on ne doit retrancher aux jeunes arbres transplantés aucune partie de leurs rameaux jusqu'à l'automne ou au printemps suivant. Cette méthode ne présente pas d'inconvénients sérieux dans le Nord, surtout en Angleterre, pays brumeux et humide ; mais il n'en est pas de même dans les pays chauds et secs. Là, les jeunes arbres ainsi traités périraient en grand nombre pendant l'été ; leurs rameaux, n'étant pas suffisamment alimentés par un simple commencement de sève, se rident peu à peu, et la tige finirait aussi par sécher. La méthode d'habiller les arbres en les transplantant est donc la plus rationnelle et la meilleure en tous pays ; elle est de rigueur dans ceux sujets à la sécheresse.

Lorsqu'un arbre a perdu beaucoup de racines dans la déplan-

tation, on doit lui retrancher les rameaux en proportion, afin d'établir entre eux un juste équilibre.

Voici maintenant quelques moyens efficaces pour assurer la reprise des arbres :

Lorsqu'on plante de jeunes arbres dans un terrain argileux, compacte (fort), la terre ne se mêle pas facilement aux racines ; il reste des vides par lesquels l'air s'introduit dans la terre, dessèche les racines et fait périr l'arbre.

On remédie à cet inconvénient en jetant quelques pelletées de sable dans les racines de l'arbre. Ce sable sert tout à la fois à conserver la fraîcheur des racines jusqu'à leur reprise, et à les préserver d'une trop grande humidité qui les ferait pourrir.

Les arbres arrachés en automne et en hiver, pour être transplantés au printemps, doivent être habillés avant d'être mis en jauge. Il conviendrait même de préparer ainsi, dès l'automne, tous les jeunes arbres à feuilles caduques qu'on ne veut planter qu'au printemps. Leur reprise serait certaine.

Le chevelu des arbres qui ont voyagé doit être supprimé, afin de faciliter la prompté émission de nouvelles racines capillaires. Lorsqu'il est conservé, il pourrit.

Lors même que les arbres n'auraient ni voyagé, ni souffert, il conviendrait de retrancher une bonne partie de leur chevelu au moment de la transplantation. Ceux venus dans un terrain léger et pauvre en sont généralement pourvus en trop grande quantité.

Quelques mots sur les moyens d'assurer le succès des plantations aux champs et dans les vergers

Nous croyons devoir indiquer très-succinctement les conditions nécessaires à la prospérité d'une plantation du genre de celle qui nous occupe.

Choisir autant que possible un terrain ni trop brûlant ni trop froid, ni trop léger ni trop fort, en pente, ou au moins facile à égoutter, ayant au moins vingt pouces de terre végétale. Défoncer jusqu'au sous-sol, et même un peu plus, pour arriver à la profondeur indiquée ci-dessus ; un défoncement plus profond et poussé jusqu'à 3 pieds quand l'épaisseur du sol le permet, ne peut être que très-favorable, et, jusqu'à cette profondeur, il sera toujours utile d'aller chercher le sous-sol, pour y conduire les eaux.

Dans le défoncement, on procède à tranchées ouvertes, versant au fond la meilleure terre et celle du fond par-dessus ; on peut remédier au peu de profondeur de la terre en tranchant davantage dans le sous-sol, qui, ramené à la superficie, se bonifiera à l'air par le temps.

Si l'on peut craindre le séjour des eaux, il sera facile d'y obvier par une sorte de drainage qui consiste simplement à laisser, de chaque côté des planches du terrain, qui doivent être tirées à 24 pieds, une rigole de vingt pouces de largeur, prise à cheval sur deux planches voisines.

On la creusera de 20 à 24 pouces en contre-bas du défoncement, et on remplira, avec les pierres rencontrées dans le sol, ce contre-bas de 15 pouces, et plus si la pierre est abondante.

Si la pierre fait défaut, on la remplacera avec des fagots, des fascines d'épines de préférence, dont le bois, étant d'une grande dureté, sera d'une plus grande conservation. Cette opération faite, on remblayera de manière à toujours laisser un sillon plus creux que les planches, propre à écouler l'eau des orages.

Si ce drainage est bien exécuté, et dans le sens des pentes convenables, on sera bientôt indemnisé de la petite dépense qu'il aura occasionnée.

On a toujours bien tort de marchander avec la terre, le sage nous l'a dit. Mais si la dépense d'un défoncement plein paraît trop lourde, on pourra procéder ainsi, surtout si la terre est légère : on ouvrira dans le sens de la pente du terrain des fosses de 4 pieds de largeur, en observant les profondeurs indiquées, jettant d'un côté la bonne terre, et de l'autre la mauvaise. Ces fosses ou tranchées seront ouvertes à 15 pieds l'une de l'autre, largeur de la fosse comprise, de manière que les arbres qui seront plantés au milieu se trouveront à la distance de 15 pieds l'un de l'autre en tous sens. Puis on comblera en revenant, mettant au fond de la bonne terre, et la mauvaise dessus. Quelque pauvre qu'elle puisse être, l'air, le soleil, la main-d'œuvre, les engrais l'auront bientôt améliorée. Ceci est un terme moyen entre la

meilleure et la plus mauvaise condition de plantation; celle qu'on pratique à l'aide de simples trous creusés pour y planter des arbres, cette méthode que nous ne conseillerons jamais, est impraticable, selon nous, dans les terres fortes. Dans cette condition, chaque trou devient un réservoir où s'infiltrer les eaux pour y séjourner et former, dans les fortes chaleurs, un ciment impénétrable aux jeunes racines et à l'air, qui est si utile à leur développement.

Souvenons-nous toujours des vieilles maximes; celle-ci ne trouve-t-elle pas sa place ici:

"Comme il est fort important de travailler habilement en agriculture, aussi est-il beaucoup plus pernicieux d'y mal faire que de rien faire du tout." (XENOPHON.)

Pour les arbres, si l'on n'a pas élevé soi-même dans une pépinière les sujets nécessaires à la plantation, ce qui est préférable, on choisira, dans l'établissement le plus rapproché, des sujets d'une belle écorce, venus dans un terrain aussi analogue que possible à celui qu'on veut planter, des sujets venus de semis de pépins, bien franchement réussis de greffes et bien arrachés. On racourcira toutes les racines pivotantes ou les pivots, pour faciliter la naissance des racines qui, venant horizontalement, trouveront leur nourriture dans la terre ameublie par le défoncement; assez d'entre elles auront encore la tendance à former de nouveaux pivots.

Les plantations doivent être faites en temps sec, et jamais par la pluie; malgré la recommandation que nous faisons essentiellement de ne laisser les arbres en jauge que le temps le plus court possible, il vaudra mieux encore ajourner la plantation que de la faire par la pluie, surtout dans une terre détrempée.

Cet exposé si simple suffira pour guider ceux qui n'ont pas pour eux l'expérience; il obtiendra, nous l'espérons, l'approbation des hommes habiles:

"Il est plus aisé de souhaiter que de rencontrer un lieu, aux champs, accompli de toutes commodités, c'est-à-dire qui soit bon et beau, où le ciel et la terre, s'accordant ensemble, portent à l'homme tout ce qu'il peut désirer pour plantureusement vivre. Mais d'autant que Dieu veut que nous nous occupions des lieux qu'il nous a donnés, il est raisonnable que, les prenant de sa main tels qu'ils sont, nous nous en servions le mieux qu'il nous sera possible. Tâchons par artifice et diligence à suppléer au défaut de ce qui leur manque, suivant ce que dit l'oracle: Ne hais point ce labourage, encore qu'il soit pénible, car c'est de l'ordonnance du Souverain, et cette lumière de vérité est remarquable aux païens:

Le père n'a voulu que labour champêtre
Eust chemin si aisé, ains dans l'homme a fait naître
Et l'ait et le souci de cultiver les champs,
Et, juste, a refusé les fruits aux non-chaluns.

La culture du blé dans le Minnesota

Nous lisons à ce sujet ce qui suit, traduit de l'*American Agriculturist*, par la *Gazette de Sorel*:

"La Compagnie du chemin de fer de St. Paul et du Pacifique, a imaginé un nouveau moyen de disposer des terres qu'elle possède dans le Minnesota. Elle en vend 640 acres à une ou quatre personnes à raison de \$6 par acre. Aucun paiement ne devant être fait avant que la troisième récolte ait eu lieu. Aux termes du contrat de vente, l'acheteur doit entourer son terrain complètement, bouleverser la surface du sol, sauf la partie qui peut être impropre à la culture, en planter 40 acres d'arbres destinés à fournir du bois de construction, et cultiver le reste tous les ans en céréales.

"Le coût des travaux requis se divise comme suit: bouleversement du sol \$3.50 par acre; ensemencement avec du blé, \$2.87½; récolte, \$8 par acre; battage et transport, 14½ cts. par minot. La récolte moyenne du blé est de 20 minots par acre, et ce grain se vend 70 cts. en montant. Des personnes possédant un capital de \$5,000, ont actuellement engagé à cultiver le blé dans le Minnesota sur des terres achetées d'après la méthode en question, et elles comptent bien, réaliser le prix de leur acquisition avant que le temps de payer soit arrivé."

Petite Chronique

Retard de la saison.—Un ami de la *Gazette des Campagnes* nous informe qu'à Ste. Julie de Somerset les travaux des champs ne font que commencer. C'est un retard de trois grandes semaines. Les plus anciens de l'endroit affirment n'avoir encore rien vu de semblable. La disette des fourrages est presque générale. Les animaux sont condamnés à errer dans les champs pour trouver leur nourriture.

Fromagerie à Iberville.—M. O. Bergeron, d'Iberville, est en ce moment occupé à établir sur sa ferme une manufacture de fromage.

Les cultivateurs et la lecture.—Les cultivateurs du district de London, Ontario, font des souscriptions dans le but de fonder une bibliothèque agricole. Voilà ce qui s'appelle entrer dans la bonne voie.

Commerce de bois.—M. J. Z. C. Miquelon, l'actif garde-Forêt récemment nommé par le Gouvernement de Québec, nous informe que dans les seuls cantons de Garthby et Stratford, Ham-nord et Ham-sud et Wolton, il s'est fait, durant l'hiver de 1873-74, deux cent mille billots d'épinette et vingt trois mille billots de pin. Ces chiffres font voir l'importance toujours croissante de ce commerce en cette partie du pays. C'est aussi une preuve qu'il y avait grand besoin de surveiller les opérations de nos chantiers.

Le cheval de la Société d'Agriculture du Comté de Kamouraska.—On nous informe que M. Anthime D'Auteuil, de la Rivière-Ouelle, vient de vendre un poulain provenant du magnifique étalon de la Société d'Agriculture du Comté de Kamouraska, à la Société d'Agriculture du Comté de Bellechasse, pour la jolie somme de deux cents piastres.

Maladie des chevaux à New-York.—Les derniers avis qui arrivent de New-York représentent les chevaux comme de nouveau atteints par une maladie d'un caractère fort grave. Le mal paraît commencer par un gonflement des yeux; l'animal ne tarde pas à maigrir; il refuse de boire et de manger, et n'est bientôt plus propre à travailler. Les vétérinaires de la ville sont d'avis que cette maladie est l'une des formes de l'influenza. Si le cheval, lorsqu'il est ainsi atteint, est laissé en repos, il traverse avec sécurité la période de durée du mal; mais si on le met au trait et que le repos ne lui soit pas accordé, dans la majeure partie des cas, les conséquences sont fatales, non pas sous le rapport du mal proprement dit, mais par suite des fatigues causées par l'excès du travail. Plusieurs des compagnies de voies ferrées de la ville ont déjà perdu un grand nombre de leurs chevaux. Un dixième des chevaux que renferme New-York sont atteints, à ce que rapportent les journaux.

Les 1,400,000 acres de terre à être partagés aux enfants des Métis à Manitoba.—Aujourd'hui les alarmes sont disparues à ce sujet. Les enfants métis auront une plus grande portion de terre, dans le partage des 1,400,000 acres, et les chefs de famille vont avoir aussi un octroi. Un bill vient d'être passé à cet effet par la Chambre Fédérale. Nous sommes persuadés que la nouvelle mesure sera agréablement reçue par nos lecteurs métis.—*Le Métis.*

Offre de main-d'œuvre pour les travaux des champs, etc.—Pour l'information de nos lecteurs de la campagne, nous publions gratuitement l'annonce suivante du Département de l'Agriculture et des Travaux publics de la Province de Québec, quoique la reproduction en soit interdite aux journaux, sans autorisation préalable par écrit de la part du Département.

Encore une fois, pourquoi le Département de l'Agriculture de la Province de Québec ne publie-t-il pas ses annonces dans la *Gazette des Campagnes*, surtout lorsqu'elles s'adressent tout particulièrement aux cultivateurs? On ne peut prétexter le petit nombre d'abonnés à la *Gazette*, puisqu'elle en compte au-delà de dix-huit cents sur sa liste d'abonnés.

Voici cette annonce dont les cultivateurs liront certainement profit, et les immigrants l'avantage de se placer:

"Les personnes qui ont besoin de MAIN-D'ŒUVRE pour les travaux des champs, jardinage, domestiques, etc., sont priées de

s'adresser à JAMES THOM, écrivain, agent d'émigration, à la Pointe-Lévis, ou à J. A. CHICOINE écrivain, agent à Montréal, ou à M. W. E. JONES, agent à Sherbrooke, ou au Secrétaire du Département de l'Agriculture et des Travaux Publics à Québec.

“Ceux qui ont des maisons ou terres à louer, ou à vendre, auraient grande chance de trouver des locataires ou des acquéreurs parmi les émigrants, en communiquant à ce sujet avec le département ou avec les agences d'émigration, à Montréal, à Sherbrooke et à la Pointe-Lévis.

“Il y a déjà bon nombre d'émigrants, de différentes origines, attendant de l'emploi aux agences de Lévis et de Montréal; plusieurs steamers chargés d'émigrants sont attendus d'un jour à l'autre.”

RECETTES

Moyen pour détruire les rats

Les rats deviennent souvent par leur multiplication rapide un véritable fléau pour certaines habitations. C'est principalement dans les constructions séculaires et mal entretenues que leurs ravages sont à redouter. Les anciennes fermes, les vieilles usines telles que brasseries et moulins à farine sont la résidence de prédilection de ces animaux destructeurs. Ceux auxquels appartenant ces bâtiments savent les dommages, les déprédations qu'ils y causent; ils savent aussi les peines que l'on a à les en déloger une fois qu'ils y ont élu domicile; car ils y trouvent non-seulement des subsistances à volonté, mais des retraites assurées qui les mettent à l'abri de toute atteinte.

On a essayé pour détruire les rats une foule de moyens plus ou moins efficaces. En voici un que nous croyons pouvoir recommander comme l'un des plus faciles à appliquer, des moins dispendieux et dont nous avons obtenu les meilleurs effets. Il consiste à couper du liège en morceaux du volume d'une grosse noisette, qu'on fait frire ensuite dans de bonne friture et qu'on place dans les lieux infestés par ces hôtes déplorables.

L'odeur de la graisse attire les rats, leur fait incorporer ce liège qui, introduit dans l'estomac, ne peut être digéré et détermine la mort. Au lieu de liège on peut employer l'éponge, à laquelle on fait subir une préparation identique.

Moyen pour faire disparaître les verrues

On plonge dans une dissolution de savon noir la partie sur laquelle se développe la verrue. Cette dissolution produit sur la verrue une cautérisation légère à sa superficie. On enlève tous les jours l'escarre qui couvre la surface de l'excroissance, et par ce procédé si simple, on obtient une entière guérison.

Il faut bien se garder de faire usage de l'acide sulfurique (huile de vitriol): c'est un agent très-irritant et qui enflamme les verrues au lieu de les guérir. Souvent on s'est trouvé dans la nécessité de faire l'amputation des doigts dont on avait cautérisé les verrues avec l'acide sulfurique.

BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE.

LETTRES NON RÉCLAMÉES :

Bourgelas, Charles	Bois, Etienne
Côté, Clément	Courey, Dme. Benjamin
Deschênes, Paschal	Gagné, Delle. Dina
Hudon, Delle. Marie	Lizotte, Louis
Lemieux, Nazaire	Lagué, Joseph
Lagué, Edouard (Père)	Lagué, Delle. Zélina
Martin, Fortune	Martin, J. M. A.
Proulx, Edouard	Ouellet, Vve. Alphonse
Pelletier, Thadée	Roy, André
St. Amant, Delle Agnès	Soucy, Jean Pierre

JOS. DIONNE, M.-P.

20 Mai 1874.

PAON A VENDRE

Le soussigné offre en vente un Paon de huit ans et de première qualité.

S'adresser à

JEAN PAQUET,

7 mai 1874.

St Henri de Lauzon.

MUSIQUE NOUVELLE !!

REÇUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

ROMANCES FRANÇAISES:

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50 centins
Le domino rose.....	Arago	50 "
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35 "
Chanson de Jean Prouvaire.....	Holmès	50 "
Algyre (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50 "
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40 "
Premier amour.....	Rupès	50 "
Dernier amour.....	"	50 "
Dieu sauve la France.....	Kowalski	40 "
Rappelle-toi.....	Rupès	50 "
Noble coursier.....	Henrion	35 "
Chanson d'été.....	Rupès	50 "
L'élève obstiné.....	Hausser	25 "
Marthe.....	Rupès	50 "
O la menteuse.....	Henrion	25 "
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50 "
Passez, beau voyageur.....	Le Beau	35 "
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40 "
Si vous m'aimez.....	Rupès	50 "
Je n'ose la nommer.....	Béral	25 "
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Boissière	30 "
La Colombe.....	Valenti	50 "

ALBUMS DE CHANT

Recueils de romances françaises illustrées et richement reliés — Boissière. — \$3.00

COLLECTION des CHANSONS de... GUSTAVE NADAUD

COLLECTION des ROMANCES de..... H PROCH

LES RAYON : D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique
11½ rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 10 avril, 1874.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.